



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?3eme-grade-pour-les-attaches-de-l-hospitaliere-enfin-obtenu>

# **3ème grade pour les attachés d'administration hospitalière enfin obtenu !**

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 13 décembre 2016

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**L'UNSA a longuement défendu l'idée que la carrière de tous les attachés de la Fonction publique soit construite sur le même modèle. L'UNSA a enfin été entendue : un troisième grade est créé pour les attachés d'administration hospitalière.**

Lors du CSFPH du 12 décembre, l'UNSA a donc émis un avis favorable au projet de décret des attachés d'administration hospitalière. Leur carrière pourra se dérouler sur trois grades à partir du premier janvier 2018.

Comme pour les attachés exerçant dans le versant État ou dans le versant territorial, le troisième grade sera un grade à accès fonctionnel. Cette création rend possible une réelle mobilité entre les versants pour l'ensemble des attachés.

Cette décision était inscrite dans le protocole PPCR. L'UNSA a agi jusqu'au bout pour obtenir la mise en oeuvre de ce principe d'égalité.